

EPE - Algérie Télécom - Spa
Direction Générale
NIF : 000216001808337
Division Achats, Moyens & Patrimoine
Direction Administration Des Marchés

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL ET INTERNATIONAL OUVERT AVEC EXIGENCE DE
CAPACITES MINIMALES N°30/AT/DG/DAMP/DAM/2024**

Un avis d'appel d'offres national et international ouvert avec exigence de capacités minimales est lancé pour :

« **ACQUISITION D'UNE SOLUTION SOFTWARE CALL CENTER AU PROFIT D'ALGERIE TELECOM, COMPRENANT LES LICENCES, MODULES, L'INSTALLATION, CONFIGURATION, MISE EN SERVICE, TEST, SUPPORT AINSI QUE LA PRESTATION DE FORMATION** »

ELIGIBILITE DES CANDIDATS :

Les candidats au présent appel d'offres national et international ouvert avec exigence de capacités minimales, doivent être ;

- Éditeurs de la solution CALL CENTER et/ou représentants officiels des éditeurs spécialistes dans les Call Center, la qualité du soumissionnaire doit être justifiée par des documents probants délivrés par des organismes compétents.
- Les soumissionnaires doivent obligatoirement présenter une référence Professionnelle justifiant leurs expériences dans le déploiement et la mise en service de solutions call center (toutes les références mentionnant un projet autre que le call center seront rejetées tel que PABX, IPBX, STANDARD TELEPHONIQUE) Durant les huit (08) dernières années. L'expérience du soumissionnaire doit être justifiée par une attestation de bonne exécution, et/ou attestation de service fait sans réserves, et/ou PV de réception provisoire sans réserves, et/ou PV de réception définitif délivrées par les clients justifiant l'exécution du projet de mise en place de la solution Call Center.
- Le soumissionnaire étranger doit avoir un bureau régional en Algérie justifiant sa présence par tout document probant.

NB : - tous soumissionnaire ne répond pas aux critères d'éligibilité cités supra, verra son offre rejetée.

- Dans le cas d'un groupement momentané d'entreprise chaque membre doit justifier sa qualité par tout document probant conformément aux condition définis à l'article 04 du présent cahier des clauses générales administratives (CCAG).
- Le groupement momentané peut être constitué de :
 - Éditeurs/éditeurs ;
 - Éditeurs/représentants ;
 - Représentants/représentants.



Les représentants des entreprises intéressées peuvent se présenter pour retirer le cahier des charges, **accompagnés du cachet de l'entreprise** à l'adresse ci-après :

**Direction Générale d'Algérie Télécom
Division Achats, Moyens & Patrimoine
Direction Administration Des Marchés
Département Gestion et Suivi Des Commissions
Service Lancement Des Appels D'offres
Route Nationale n°5 Cinq Maisons Mohammadia
- Alger – Algérie**

Contre le versement d'un montant de **Dix mille dinars (10 000,00 DA)**, non remboursable, ou sans équivalent en devise pour les sociétés étrangères Représentant les frais de documentation et de reprographie.

Le paiement se fera auprès de la banque BNA Agence 648 el Mohammadia (au niveau du siège de la Direction Générale d'Algérie Télécom), représentant les frais de documentation et de reprographie par versement aux comptes bancaires :

Compte en dinars : **N°001 00648 0300 000 001/42.**

Compte en devise (EURO) : **N°001006480310000001/08**

Compte en devise (DOLLARS) : **N°001006480310000002/05**

Le cahier des charges doit être retiré par le candidat ou son représentant dument mandaté à cet effet.

PRESENTATION DES OFFRES :

Le dossier administratif, l'offre technique et l'offre financière doivent être insérés dans des enveloppes séparées et fermées indiquant sur chaque enveloppe, la dénomination de l'opérateur économique la référence et l'objet de l'appel d'offres ainsi que sur chaque pli correspondant, la mention « DOSSIER ADMINISTRATIF », « OFFRE TECHNIQUE », « OFFRE FINANCIÈRE ».

- Le dossier administratif comprend un (01) original en format papier plus l'offre en format électronique insérés dans une enveloppe portant la dénomination de l'opérateur économique, la référence et l'objet de l'appel d'offre et la mention dossier administratif ;
- L'offre technique comprend un (01) originale en format papier plus l'offre en format électronique insérées dans une enveloppe portant la dénomination de l'opérateur économique, la référence et l'objet de l'appel d'offre et la mention offre technique ;
- L'offre financière comprend un (01) originale en format papier plus l'offre en format électronique insérées dans une enveloppe portant la dénomination de l'opérateur économique, la référence et l'objet de l'appel d'offre et la mention offre financière.

Ces trois (03) enveloppes seront insérées dans une autre enveloppe externe fermée et anonyme, comportant les mentions suivantes :



**APPEL D'OFFRES NATIONAL ET INTERNATIONAL OUVERT AVEC EXIGENCE DE CAPACITES
MINIMALES N°30/AT/DG/DAMP/DAM/2024**

**Objet: ACQUISITION D'UNE SOLUTION SOFTWARE CALL CENTER AU PROFIT D'ALGERIE TELECOM,
COMPRENANT LES LICENCES, MODULES, L'INSTALLATION, CONFIGURATION, MISE EN SERVICE,
TEST, SUPPORT AINSI QUE LA PRESTATION DE FORMATION**

Adresse ; Route Nationale n°05, Cinq maisons Mohammedia Alger.

« A n'ouvrir que par la commission d'ouverture des plis et d'évaluation des offres »

Les offres doivent être déposées à l'adresse suivante :

**Direction Générale d'Algérie Télécom
Direction Administration Des Marchés
Département Gestion et Suivi Des Commissions
Service Lancement Des Appels D'offres
Route Nationale n°5 Cinq Maisons Mohammadia - Alger – Algérie**

La durée de préparation des offres est fixée à **Trente (30) jours** à compter de la première date de parution du présent avis dans la presse nationale

La date et heure limite de dépôt des offres sont fixées au dernier jour de préparation des offres de 08h00 à 14h00.

Si ce jour coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal (vendredi ou samedi), la durée de préparation des offres est prorogée jusqu'au jour ouvrable suivant, dans les mêmes heures.

Les soumissionnaires sont conviés à assister à l'ouverture des plis des offres techniques et financières, qui aura lieu en séance publique, le même jour correspondant à la date du dépôt des offres à 14h00 à l'adresse précitée.

Les candidats restent tenus par leurs offres pendant une période de cent quatre-vingt (180) jours à compter de la date d'ouverture des plis.

